

20<sup>c</sup>.

# Journal du Lot

20<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	9 fr.	16 fr. 50	30 fr.
Autres départements.....	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

TÉLÉPHONE 31      COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE  
 Les abonnements se paient d'avance  
 Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 50
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 50
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page ( — d <sup>e</sup> — ).....	2 fr. 50
» 2 <sup>e</sup> page ( — d <sup>e</sup> — ).....	4 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

**En nous exposant à recevoir une leçon de politesse de nos anciens ennemis, M. de Kérillis a-t-il accompli un haut fait ? — Le Sénat entre son amour pour Poincaré et sa haine pour le féminisme. — Pas d'accord « contre » quelqu'un.**

S'il a voulu une publicité profitable à son entreprise, M. de Kérillis n'a pas mal réussi. Grâce à l'intervention diplomatique de l'Allemagne, son affaire est aujourd'hui connue en France de nombreux gens qui, hier encore, l'ignoraient profondément. M. de Kérillis est ce nationaliste fougueux, qui fait son cours de patriotisme à l'Écho de Paris, où il monte en chaire périodiquement pour démontrer qu'il est détenteur de la seule bonne formule et qu'il n'y a pas de bons Français hors lui et ses amis.

Le journal ne suffit pas à son apostolat et il emploie aussi l'affiche. Il colle au mur ses idées. Il les met en images pour les mieux faire comprendre de ces grands enfants que sont les Français. Récemment, il eut cette pensée, hautement patriotique, d'établir par un irréfutable chromo qu'excepté le sien tous les partis français sont antifrançais et agréables à l'Allemagne qui en souhaite le succès. Il lui sembla qu'il servait bien son pays en affirmant ainsi que plus de la moitié de ses compatriotes sont les protégés d'Hindenburg, ou ses complices. Qu'est-ce qu'il aurait bien pu dire, grands Dieux, s'il avait eu dessein de calomnier la France ?...

Bref, il imagina de montrer sur un papier multicolore le Président du Reich, l'ancien généralissime des armées allemandes, surveillant les élections françaises et attendant avec impatience le succès des républicains pour fondre à nouveau sur notre pays... Au fond, cette affiche était insultante pour tout le monde et même pour ses éditeurs car elle faisait du Maréchal Hindenburg une sorte d'agent électoral au service des nationalistes français. Mais, pour nous, il n'y avait pas lieu de la prendre au tragique car la sottise de la calomnie rendait inopérante sa méchanceté.

Seulement, il n'y avait pas que les Français mis en cause et l'Allemagne, elle, s'est émue de l'usage auquel on fait ainsi servir son Président de la République, celui qui la représente officiellement devant le monde.

Et cela nous a valu une réclamation diplomatique, sans gravité, mais parfaitement désagréable parce qu'elle est justifiée... Nous ne sommes pas en Italie, c'est entendu. Le gouvernement ne peut pas être tenu pour responsable de ce que disent, écrivent ou affichent les partis. Et c'est un des avantages de la liberté qui règne chez nous. Aussi comprend-on très bien que M. Briand n'a pas dû être embarrassé pour répondre à l'ambassadeur allemand.

Tout de même, nous doutons fort que les nationalistes puissent considérer comme un haut fait et comme une victoire française de nous avoir exposés à recevoir de nos anciens ennemis une leçon de politesse...

Nouvelle querelle sur un vieux sujet : l'électorat féminin. Elle a mis beaucoup d'émotion au Sénat.

Elle n'en a pas mis du tout dans le pays. Ceci fait sans doute compensation à cela.

Les Sénateurs se sont émus de ce que, au cours d'un récent Conseil, M. Poincaré, d'accord avec ses ministres, a décidé de soutenir la proposition de M. Louis Martin pendant devant le Sénat et favorable au droit de vote pour les femmes.

Or, au Sénat, la grande majorité de l'Assemblée est résolument hostile aux revendications politiques du féminisme.

Mais, en même temps et, si l'on peut dire, d'un même cœur, la Haute Assemblée est non moins résolument « poincariste ». Le Cabinet d'Union Nationale, et son chef en particulier, compte parmi les sénateurs une immense majorité de fidèles amis et de partisans dévoués.

Que feront-ils si M. Poincaré leur demande de voter la proposition Louis Martin ?

Le Sénat veut soutenir M. Poincaré. Le Sénat veut repousser la proposition Martin. Comment va-t-il concilier ces deux résolutions qui sont nettement opposées l'une à l'autre ? Lui faudra-t-il sacrifier son amour pour Poincaré à sa haine pour le féminisme ? Ou réciproquement ?

De quelque côté qu'il se tourne le devoir est pénible. Ou plutôt, c'est beaucoup plus grave, il ne sait où est le devoir.

Voilà un beau sujet de tragédie ! Rodrigue, du moins, savait ce qu'il devait faire pour « bien faire ». Le Sénat ne le sait pas. C'est un drame de conscience auquel nous compassions de tout cœur. Il n'y a que les femmes pour vous mettre dans de pareilles situations... Mais nous ne perdons pas l'espoir d'un arrangement préalable et discret qui mettra fin à cette lutte tragique et dispensera nos sénateurs d'avoir à choisir !

La presse fasciste continue à disserter beaucoup sur les relations franco-italiennes. Et parmi les journaux auxquels le gouvernement confie plus volontiers le soin d'exprimer sa pensée et de lancer ses ballons d'essai, il en est trois au moins qui soutiennent depuis quelques jours une théorie bien dangereuse. Ce sont le *Giornale d'Italia*, le *Lavoro d'Italia* et, enfin, la *Tribuna*.

Voici un important extrait du dernier article de la *Tribuna* où celle-ci expose sa thèse. D'après notre confrère, la solution du rapprochement franco-italien doit s'inspirer des considérations suivantes :

« L'expansion et la liberté de l'Italie répondent à des nécessités d'ordre préjudiciel.

« L'Italie est disposée à consentir des sacrifices douloureux pour assurer la prédominance française dans la Méditerranée occidentale, pourvu que, de son côté, la France soit disposée à consentir des sacrifices en Méditerranée orientale.

« Quant à la sécurité de la France, il faut réfléchir qu'en fin de compte Locarno n'est qu'un trompe-l'œil et que la France ne peut compter que sur l'Italie en cas d'une menace éventuelle de la part de l'Allemagne.

« Enfin, la défense de la civilisation latine et catholique ne peut être assurée que par la France et l'Italie, ce qui implique l'intérêt de la France est d'éliminer tous les sujets de dissensions avec l'Italie. »

Ainsi nos confrères sont persuadés que l'Italie est seule capable de nous protéger contre l'Allemagne ! Ce sentiment part d'un bon naturel. Et nous sommes touchés du souci fraternel que l'Italie prend tout à coup des intérêts de la France...

Mais il ne s'agit pas de cela. Le rapprochement franco-italien peut et doit être une bonne chose pour les deux pays. Seulement, c'est à la condition expresse et indispensable que cet accord ne sera fait contre personne !

Emile LAPORTE.

### PELITS MOTS D'ECRITS

#### RIEN A FAIRE !

M. Georges Arnaud, professeur d'histoire au Lycée Michelet vient d'être tué par sa femme. Les époux étaient en instance de divorce depuis plusieurs années. Mais Mme Arnaud n'avait pu se résigner à cette séparation. On connaît le drame : la femme attend son mari à la station du Métro porte de Versailles. Elle a emporté une bouteille d'alcool. Elle en boit pour se donner du courage. Le mari paraît ; elle le supplie de reprendre la vie commune. Il riposte : « Rien à faire ! » Elle l'abat...

Les moins que l'on puisse dire de Mme Arnaud c'est qu'elle n'est pas à la page. Le jour même où elle commettait son crime paraissait une statistique qui, si elle l'avait lue, lui eût sans doute donné à réfléchir. Je ne parle pas de Leningrad où pour les premiers mois de 1927 on a enregistré 7.255 divorces sur 9.681 mariages. Il est vrai que l'on ne nous donne pas la proportion des faits-divers. Mais il y a fort à parier que dans un pays où l'on divorce avec une telle facilité, hommes et femmes ne prennent pas la séparation au tragique. Ils savent que l'union est essentiellement provisoire. En France, on compte un divorce sur 24 mariages, en Angleterre un sur 96, en Allemagne un sur 24, en Suisse un sur 16 et en Amérique un sur 7.

## Informations

### La vie parlementaire

Dans sa séance de jeudi matin, le Sénat a adopté le budget des chemins de fer, de l'intérieur, des P. T. T. et des Caisses d'épargne.

Dans la séance de l'après-midi le Sénat aborde la discussion de la loi de finances. L'article 1<sup>er</sup> est réservé ; les articles 2 et 2 bis sont votés. M. Marin, ministre des pensions, demande le vote de l'article 46, relatif aux indemnités à accorder aux anciens prisonniers de guerre, 5 millions sont demandés. Mais M. Chéron établit que ce n'est là qu'une amorce. Les anciens prisonniers exigent une compensation complète qui coûtera 6 à 700 millions. L'article 46 est repoussé. L'article 1<sup>er</sup> de la loi de finances est adopté et l'ensemble du budget est voté par 271 voix contre 17.

Dans sa séance de jeudi matin, la Chambre discute le projet relatif à la limite d'âge des généraux et des colonels. Le projet est voté par 390 voix contre 121.

Dans la séance de l'après-midi, la Chambre continue la discussion du projet de loi sur les accidents du travail. Les divers articles sont adoptés et l'ensemble du projet est voté.

### Le Congrès des fonctionnaires

Le congrès des fonctionnaires a voté par 335 mandats contre 7, 36 abstentions et 127 absents, une motion où il est dit notamment que le congrès de la Fédération des syndicats de fonctionnaires décide d'accepter les conditions et modalités d'adhésion à la C. G. T. et de rendre cette adhésion effective à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1928 et affirme son profond attachement au programme de réalisation de la C. G. T. et s'engage à apporter son concours le plus absolu pour le développement de la puissance du syndicalisme.

### Bilan de la Banque de France

Le bilan hebdomadaire de la Banque de France fait ressortir une diminution de 100 millions de francs des avances à l'Etat et de 5.133.035 francs des billets en circulation.

Les achats d'or, d'argent et de devises se sont élevés à 2.370.474.137 francs, en augmentation de 4.501.628 francs sur la semaine précédente.

### Les faux-titres hongrois

Une perquisition a été faite dans un coffre-fort appartenant à Jean-Paul de Fallois. Ce coffre-fort qui se trouvait dans une banque du quartier de l'Opéra, ne renfermait que des papiers sans grande importance.

### Le roi d'Angleterre et la France

Dans le discours qu'il a prononcé à l'occasion de la prorogation du Parlement, le roi a dit :

« J'ai eu un plaisir particulier à recevoir à Londres, l'été passé, le président de la République française et le ministre des affaires étrangères. Cette visite a été une preuve nouvelle des relations cordiales et heureuses établies entre mon gouvernement et le gouvernement de la République, et a donné à mon peuple l'occasion recherchée de montrer son affection pour la France dans la personne de ces deux hommes d'Etat éminents. »

### Pacte franco-américain

A la séance de la commission des affaires étrangères du Sénat où était présent M. Kellogg, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, le projet de traité d'arbitrage avec la France, destiné à remplacer le traité expirant en février prochain a été examiné. Si le traité est conclu, il servira, vraisemblablement, de base et de modèle aux traités similaires appelés à être conclus entre les Etats-Unis et les autres pays.

### Hommage à la France

L'écrivain allemand Heinrich Mann, a exprimé le regret que le Reich ne se soit pas fait officiellement représenter aux fêtes de Victor Hugo au Trocadéro, alors qu'il se fait représenter aux manières des Etats-Unis et les autres pays.

Notons donc en passant que la France, considérée par d'autres nations comme une place honorable. La loi de prohibition n'a pas donné plus de force aux liens sacrés et l'on divorce avec entrain sous le régime séc ! Aux moralistes de conclure.

Mais les meurtres de ce genre se multiplient d'une façon inquiétante. La publicité y est bien pour quelque chose. La lecture de ces faits-divers dits passionnels, fait des adeptes, hélas ! Et une race se perd de plus en plus ; celle des résignés et des résignées. Au temps où l'Isen florissait, les dames se montraient désireuses de vivre leur vie. On criait alors au scandale. Que dire aujourd'hui où, pour vivre sa vie, on supprime allègrement celle des autres ! (De l'Information).

Henri DUVERNOIS.

festations sportives. Il a ajouté qu'il considérait la France comme un pays ami et il s'est déclaré convaincu de la volonté pacifique de la France.

### L'Italie stabilise la lire

Le Conseil des ministres d'Italie, a adopté un décret-loi qui sera rendu immédiatement exécutoire par la signature royale et par lequel la Banque d'Italie est obligée de convertir en valeur métallique ses billets à partir de ce jour.

La nouvelle parité avec l'or se réalise sur la base de sept grammes neuf cent dix-neuf dix fin pour cent lires italiennes, ce qui correspond à dix-neuf lires pour un dollar et quatre-vingt-douze lires quatre-vingt-six environ pour une livre sterling.

### En Chine

La campagne contre le Nord a été reprise malgré les discussions qui continuent d'opposer les uns aux autres les divers groupes du gouvernement de Nankin.

Cette campagne a été marquée par une offensive contre le Chantoung. Su-Chox-Fu a été évacuée par les troupes de Chang-Tsong-Chang, qui se sont retirées le long de la ligne du Tsin-Pou, laissant de nouveau aux mains des sudistes et de Feng-Yu-Siang toute la ligne du Long-Hai.

### TIRAGES FINANCIERS

FONCIERES ET COMMUNALES 1921  
 Le numéro 304.006 est remboursé par 1.000.000 francs.  
 Le numéro 1.043.069 est remboursé par 100.000 francs.  
 Le numéro 58.313 est remboursé par 50.000 francs.  
 Trois cents numéros sont remboursés chacun par 1.000 francs.

### EN PEU DE MOTS...

— Le Conseil municipal de Bordeaux a voté la suppression de l'octroi à dater du 1<sup>er</sup> janvier 1928.

— Le Comité de la Société des Nations, chargé de choisir le plan du futur palais de la S. D. N., a fixé son choix sur les projets présentés par l'Ecole Française.

— La Chambre belge a adopté le contingentement de l'année pour 1928, qui est fixé à 61.800 hommes.

— Des expériences de transmission de photographies de Paris à Vienne par T. S. F. ont été exécutées avec succès.

— On annonce les fiançailles du prince héritier d'Italie avec la princesse Marie-José de Belgique.

## NOS ÉCHOS

### Napoléon et Henri IV.

Le Pont-Neuf fut construit sous le règne de Henri IV. Après la mort du roi, Marie de Médicis voulut faire élever sur le terre-plein de ce même pont une statue à son époux.

La monture du roi, le cheval de bronze, avait été exécuté à Florence par le sculpteur Jean de Bologne, pour porter la statue de Ferdinand, grand-duc de Toscane. Le grand-duc étant mort avant l'achèvement de la statue, le cheval fut vendu à la régente Marie de Médicis, et on l'embarqua à Livourne ; mais arrivé en vue des côtes de Normandie, le navire, poussé par la tempête, fut jeté à la côte ; le cheval de bronze coula au fond de la mer d'où il ne fut retiré qu'un an plus tard.

On l'amena alors à Paris jusqu'au piedestal où il fut érigé, et attendit la statue qu'on n'éleva que plusieurs années après.

Pendant les guerres de la Révolution, la France avait besoin de canons, on fondit la statue de Henri IV, sauf un pied qui est encore au musée du Louvre.

Lorsque Louis XVIII arriva au pouvoir, il voulut rétablir la statue de son aïeul.

Pour cela, on utilisa une statue du général Desaix, qui avait été tué à Marengo.

On confia le soin de modifier la statue à un praticien, nommé Hobel. Celui-ci était un partisan de l'Empire ; la besogne qu'on lui donnait à faire ne lui plaisait donc pas ; d'autre part, il était pauvre et ne voulait pas la refuser. Alors, pour protester à sa façon, voici ce qu'il imagina : la statue était creusée à l'intérieur dans le bras rempli de Henri IV, il glissa un statuette de Napoléon 1<sup>er</sup> ; dans la tête, il déposa une protestation écrite et signée de sa main, et il emplit le ventre du cheval avec tous les journaux, libelles, brochures, pamphlets du parti opposé au gouvernement de Louis XVIII.

Hobel avait gardé scrupuleusement le secret de son action ; on ne l'apprit qu'après sa mort, en ouvrant son testamen dans lequel il en avait fait un récit complet.

### Ostentation fiscale.

A côté des contribuables qui ne déclarent pas assez — appelons-les, si vous voulez, Légion — les spécialistes des

### IL Y A CINQUANTE ANS

## VEILLÉE DE NOËL...

A la nuit tombante, avec un grand fracas de sabots, le domestique entre dans la cuisine. Il porte dans ses bras un tronç d'arbre, le plus beau, le plus rond, le plus sec, qui se puisse voir. On a mis ce tronç de chène tout exprès en réserve quand on a vendu la coupe du Pech-Noir, au printemps dernier. La mousse de la rude écorce sécha ; en séchant aussi dans le coin du hangar, le cœur du billot s'est fendu en étoile. Quel beau feu va faire cette bûche de Noël !

Avançant les chenets de fer, la servante prépare, sur la cendre chaude, la place du monumental rondin. Aussitôt déposé sur ce lit brûlant et mis en contact avec les cotrets allumés, le morceau de chène entre en ignition. Sa mousse flambe comme une poignée d'éponge. Il lance vers la crémaillère relevée deux ou trois salves de pétillantes étincelles. Puis, en un clin d'œil, la flamme aux langues bleues et vermeilles l'enrobe de toutes parts. Elle lèche, sur la plaque noire, l'effigie équestre de Napoléon 1<sup>er</sup>, le grand empereur qui connut d'autres feux et d'autres apothéoses que ceux dont notre cheminée l'entoure depuis cent ans et plus. L'écorce brûlée, l'incendie diminuera. La bûche, alors assagie, se consumera lentement. Avec moins de panache, mais avec plus d'aideur, elle nous offrira ce mur de braise rose si rayonnant qu'il nous obligera à abandonner les sièges familiers des caisses à sel, à reculer nos chaises loin, plus loin, très loin du foyer.

La grande gelée sévit dehors. Dans un ciel poudré et pailleté de l'or des étoiles, la lune promène de trois quarts sa figure de Pierrot blémi par le froid. La bise d'est court d'un horizon à l'autre en rafales sifflantes. Elle secoue les arbres de la cour pourtant depuis longtemps dépouillés de feuilles. Elle siffle aux interstices de la porte, chuinte parfois au trou de la serrure, déferle en gémissant par l'orifice mal bouché de la chaudière.

On s'était écarté du feu ; on s'en rapproche. Toute la famille, coude à coude, forme un demi-cercle de gens aux jambes rôties et aux dos froids. La soirée s'écoule. Comme elle doit durer beaucoup plus longtemps qu'il n'est de règle à la campagne, il s'agit de tenir les enfants éveillés. Les vieux s'y emploient. Faécités, taquineries, jeux, contes et chansons alternent. Vers dix heures, au moment critique où l'homme au sable va néanmoins réussir à appesantir les paupières et à courber les têtes, le Napoléon de l'âtre met cet intrus en déroute en faisant donner sa garde. Cette suprême pensée et ressource efficace arrive à l'Assemblée sous les espèces d'une potée de châtaignes brûlantes, les dernières de l'année. Comme la bûche on les avait mises de côté pour ce

soir. Grillées, dorées, craquelées, les voix étalées sur un crible. Elles embaument la salle. Le chat lui-même abandonne son somme et déserte les landiers. On savoure lentement les marrons. On arrose ces ultimes présents d'octobre d'un vin blanc doux et capiteux comme un midi de septembre. Le vent a beau gémir, chuintier et siffler aux fentes de la porte, gronder même dans la cheminée, le régal d'automne qu'on accueille fait oublier l'hiver qu'on subit.

Après une série de grincements prémoniteurs, la pendule à gainie laisse tomber de haut onze coups bien tintés. C'est le moment de se mettre en route vers la messe de minuit qui, on le sait, est triple et commence avant l'heure dont elle porte le nom. Une demi-lieue bien étoffée sépare notre maison du bourg et de l'église et les jambes petites ne vont pas vite dans l'obscurité.

On s'emmitoufle de capuchons, d'écharpes, de fichus de tricot. Les mentes s'enveloppent de moules et de mitaines. La porte ouverte, le ciel impose aux yeux une déception. On s'attendait à trouver la lune à sa place et les étoiles dans leur beau fouillis habituel. Tout est noir ! La bise a collé au firmament une chape de nuages qu'elle travaille à épaissir. La neige tombera avant l'aube prochaine. Pour le moment, on n'y voit pas plus loin que le bout de son nez. On doit aller quérir la lanterne de la grange et en éclairer le lumignon fumeux.

A cette leur médiocre, faisonnée s'engage sur le chemin raboteux de gel et crevassé d'ornières. L'ombre est impressionnante pour qui ne la fréquente guère. Un coup de vent subtil secoue les ramilles sèches des buissons ; une chouette hulule dans un sapin ; au coin d'une haie les prunelles d'une belette ou d'un chat en marade lancent deux éclairs. Les petites mains se crispent dans les grandes. Pour se donner du courage, on essaie d'entonner un Noël. Mais les mentons tremblent et les gorges chevrotent. Est-ce de froid ou d'émotion ?

Voici qu'à la croisée de deux chemins, une autre bande de pèlerins nocturnes se présente. En se soudant, les groupes s'appellent un reconfort, réciproque. D'un seul élan, les bambins se détachent des parents. En nombre cette fois, ils n'hésitent plus à prendre leur place préférée qui est à l'avant-garde. Le frisson sonore des branchettes, la plainte des oiseaux de nuit, les regards phosphorescents des bêtes de proie ont perdu leur effet. On parle, on siffle, on crie comme en plein jour. Pour fortifier cette joie, la cloche de l'église élève à son tour sa voix dans les ténèbres et répand sur les chemins en rumeur les trilles allégres des « repiquets » de Noël !

Eugène GRANGÉ.

### Réflexions antiféministes.

Dans l'édition récente du « Journal de Jules Renard » (Bernouard édit., 5 vol.) il y a un assez grand nombre de réflexions sur les femmes.

Il y en a de gaillardes, de fort gaillardes. Généralement, elles semblent témoigner d'un misogynisme assez accentué.

En voici quelques-unes, au hasard du livre feuilleté :

— Dites à une femme deux ou trois mots qu'elle ne comprend pas, d'aspect profond. Ils la déroutent, l'inquiètent, la rendent anxieuse, la forcent à réfléchir et vous la ramènent consciente de son infériorité, sans défense. Car le reste est jeu d'enfant.

Il n'est, bien entendu, pas nécessaire que vous les compreniez vous-même.

— Il y a des moments où l'on en veut à mort à toutes les jeunes filles qui ont rencontré parce qu'elles ne vous jettent pas leur cœur et vingt-mille livres de rente.

— Toute femme contient une belle-mère. La femme parle toujours de son âge et ne le dit jamais.

— Un mot de mère. Elle a un bébé de trois ans.  
 « Ses costumes me coûtent un peu cher, c'est vrai, mais il porte si bien la toilette ! »

LE LISIEUR.

# Chronique du Lot

## Pour l'Électrification SUBVENTION AUGMENTÉE

Sur la demande de M. de Monzie, le Ministre augmente sa subvention au Syndicat de la Région Nord du Lot.

M. de Monzie, sénateur, maire de Cahors, vient de recevoir la lettre suivante :

Paris, le 17 décembre 1927.

Monsieur le Ministre,  
Vous avez appelé mon attention sur la demande de subvention formée par le Syndicat intercommunal de la Région Nord du Lot, en vue de l'installation de son réseau rural de distribution d'énergie électrique.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que je suis disposé à allouer à ce Syndicat, par application de l'article 7 de l'arrêté du 5 janvier 1924, une subvention complémentaire de celle qui lui a été accordée par décision ministérielle du 26 juillet 1927, égale au 1/100 des dépenses réellement faites et limitée au maximum de 2.210.000 francs.

Mais, en raison de l'exiguïté des crédits dont je dispose, il ne m'est pas possible d'augmenter actuellement le montant de la tranche de subvention qui a été accordée d'une manière ferme au Syndicat par la décision ministérielle du 26 juillet 1927.

Le montant de la tranche de subvention totale allouée pour 1927 est donc maintenu à 1.000.000 de francs, mais pour obtenir le paiement de cette subvention, en totalité ou par acomptes, le Syndicat intéressé devra justifier avoir exécuté des travaux représentant une dépense non plus 100/20 fois égale à la somme demandée en paiement, comme l'a stipulé la décision ministérielle du 26 juillet 1927, mais seulement 100/41 fois égale à cette somme.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Signé : Le Ministre de l'Agriculture.

## L'Ancienne Ecole Normale

### L'ÉTAT PREND A SA CHARGE LES IMPÔTS

M. de Monzie, Sénateur, Maire de Cahors, vient de recevoir la lettre suivante :

Monsieur le Ministre et Cher Collègue,

Vous avez bien voulu me signaler que l'Ancienne Ecole normale d'Instituteurs de Cahors, louée à l'Etat par le département du Lot moyennant 40.000 fr. par an en vue de la concentration des services financiers locaux doit — parce qu'elle est devenue productive du chef de cette location — acquitter un supplément d'impôt (foncier et taxe de mainmorte) s'élevant à 18.507 fr., ce qui ramène le bénéfice réel du département à 24 ou 25.000 fr., compte tenu de la part de ces impôts revenant au budget départemental.

Les représentants locaux n'ayant pas prévu cette situation lors de la passation de l'acte, vous avez demandé que, pour rester dans l'esprit de la convention et rétablir les choses en équilibre, mon Administration prenne, par un avenant supplémentaire au bail, les impôts à sa charge.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, en principe, ni la valeur locative réelle de l'immeuble, ni les stipulations formelles de l'acte de bail ne permettraient d'envisager un rajeunissement indirect du prix du loyer incombant à l'Etat.

D'autre part, les dépenses d'aménagement de l'immeuble, ainsi que celles nécessaires pour assurer le fonctionnement des services réunis, se sont révélées extrêmement importantes en égard aux avantages que l'Etat est susceptible de retirer de l'opération.

Quoi qu'il en soit, il m'a paru possible de retenir ce fait que certaines évaluations ont attribué à l'immeuble il y a plusieurs années une valeur locative, contestée du reste par mon administration, de 30 à 40.000 francs.

D'autre part, je n'ai pas voulu mettre en doute l'affirmation selon laquelle les représentants du département, aussi bien que ceux des Domaines et mon prédécesseur lui-même n'auraient pas fait entrer en ligne de compte la charge des impôts qui incomberaient au département.

Dans cette situation, par une interprétation très spécialement bienveillante de la volonté des parties, j'ai décidé que, par un avenant au bail, l'Etat prendrait à sa charge la part lui revenant dans les contributions qui grèvent l'ancienne école normale d'instituteurs de Cahors.

Mais, par ailleurs, étant donné l'ordre de grandeur de dépenses exposées pour l'installation des services financiers, il m'a paru indispensable que cet avenant fixé, dès à présent, à 30 ans la durée du bail en cours.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre et cher Collègue, l'assurance de ma haute considération.

Signé : POINCARÉ.

## Commission des Tabacs

### LES PRIX POUR 1928

Après de vives discussions entre l'Administration et les Planteurs, l'arbitre fixe les prix à 600 fr.

Nous recevons la communication suivante :

La Commission Paritaire s'est réunie, le 20 courant, au Ministère des Finances, sous la présidence de M. Beaudouin-Bugnet, Président de Chambre à la Cour des Comptes.

La veille, les délégués-planteurs, après de nombreux conciliabules, s'étaient réunis à 16 heures, au Sénat, sous la présidence de M. Rajon, Sénateur de l'Isère. Le groupe des parlementaires du Sénat et de la Chambre assistaient à cette séance et d'un commun accord, des dispositions furent prises pour le lendemain.

Malgré les arguments fortement étayés des planteurs, l'Administration débuta dans ses propositions pour une baisse sur les prix de l'année dernière, c'est-à-dire 550 fr. aux 100 k. Elle consentit néanmoins à maintenir ces prix en présence de l'attitude des Planteurs qui, eux, avaient démontré que le prix de revient nécessitait un prix de base de 800 francs. Une suspension d'audience fut demandée par les Planteurs. De nouvelles réunions eurent lieu au Sénat avec les Parlementaires, après lesquelles la Commission reprit ses travaux.

L'Administration déclara pouvoir offrir 600 fr., mais les Planteurs exigeaient 750. Ne pouvant obtenir un prix supérieur, les planteurs, d'accord avec les délégués de l'Administration, eurent recours à l'arbitrage.

Le lendemain, M. le Président de la Commission rendait sa sentence et fixait le prix à 600 francs.

Le désappointement des délégués fut grand et ils n'hésitèrent pas à manifester leur mécontentement.

Néanmoins, il est juste de rendre hommage à l'appui de nos parlementaires du Lot et de M. Poincaré, Ministre des Finances qui ont évité, par leurs interventions répétées, la ruine complète de la culture du tabac en France.

Ajoutons que la Fédération des Planteurs de tabac du Lot était représentée par MM. Delport et Couderc.

### Votes de nos Sénateurs

Voici comment se sont répartis les votes de nos sénateurs :

Première séance du 21 Décembre  
Scrutin sur l'ensemble du projet de loi relatif au programme naval.

Ont voté pour : MM. Fontanille, Loubet et de Monzie.

Le projet a été voté par 275 voix contre 19.

### Bureaux de l'Enregistrement

Par arrêté du directeur, les bureaux de l'enregistrement des domaines et du timbre, désignés ci-après, seront fermés au public, au cours de l'année 1928, le mardi et vendredi de chaque semaine, ces jours étant caractérisés à l'assiette des impôts directs et des taxes assimilées.

Exceptionnellement, ces bureaux resteront ouverts au public le mardi et vendredi coïncidant avec le jour d'une foire au chef-lieu de la commune, siège du bureau.

Liste des bureaux. — Castelnau, Catus, Cazals, Limogne, Lucech, Montcuq, Puy-l'Evêque, St-Cirq, Bretenoux, Cajarc, Lacapelle-Marival, Latronquière, Livernon, Labastide-Murat, Martel, Vayrac.

### Enseignement primaire

#### POSTES VACANTS

Ecole de garçons : Adjoint : Gourdon.

Poste double : Thégra.

Les instituteurs ou les ménages désireux d'occuper les postes dont il s'agit sont invités à adresser immédiatement et d'urgence leur demande à l'Inspection Académique.

### Médaille militaire

La médaille militaire est attribuée à M. Dunaud, ancien soldat de 1<sup>re</sup> classe au 207<sup>e</sup> d'infanterie. « Bon soldat, courageux et dévoué. Grièvement blessé le 8 septembre 1914, à la bataille de la Marne. »

### Recrutement

MM. Faure et Dablan, sergents au bureau de recrutement de Cahors, sont inscrits au tableau d'avancement pour le grade de sergent-major (2<sup>e</sup> catégorie).

### Médaille d'honneur

La médaille d'honneur de la police est décernée à M. Bouysset, de Prayssac.

### Prix Cognacq-Jay

Un prix de 25.000 francs de la Fondation Cognacq-Jay est attribué à M. Lacaze, cultivateur au hameau de Puechal, commune de Labastide-du-Haut-Mont (canton de Latronquière), père de 10 enfants.

Nous sommes heureux d'exprimer à cette belle famille nos vives félicitations.

Egalement, un prix de 10.000 francs de la Fondation Cognacq-Jay a été attribué à M. Courchinou, cultivateur, à Felzins (Lot), père de 7 enfants vivants.

Félicitations.

## LE MOTEUR HUMAIN DOIT ÊTRE SURVEILLÉ

Comme le moteur d'une machine, le « moteur humain » a besoin d'être surveillé, entretenu. Si vous voulez éviter une usure prématurée, vous devez absolument maintenir votre organisme en état de perpétuelle défense et, pour cela, le tonifier, le « remonter » dès que la moindre impression de lassitude, de fatigue se produit, et, à plus forte raison, quand vous lui demandez un surcroît d'activité physique ou intellectuelle. Le meilleur moyen pour cela consiste à faire une cure d'Hényl (1).

L'Hényl est un extrait fluide stéroïdologique d'une efficacité surprenante. Dès le premier flacon, vous en remarquerez les effets. Il remonte le système nerveux déprimé, relève l'appétit, favorise la digestion et l'utilisation des aliments, fortifie l'appareil musculaire, régénère le sang, reconstruit un terrain solide et résistant. L'Hényl transforme un malade, diminué par la fatigue et la maladie, en un être plein de force, gai et heureux de vivre.

Préparez vous-même un litre de ce fortifiant d'une valeur incomparable, en versant le flacon d'Hényl liquide dans un litre de bon vin. Prenez un verre à madère de ce tonique avant chaque repas et vous verrez aussitôt votre fatigue disparaître.

Docteur W. Bhugnais

(1) Le flacon, 8 fr. 95, toutes pharmacies, ou, à défaut, Pharmacie du Soleil, 75, bd de Strasbourg, Paris. Envoyer franco contre mandat de 8,35. Les trois flacons, cure complète, 26 fr.

## PUPILLES DE LA NATION

Nous recevons la communication suivante :

Quelques mots pour éclairer l'opinion des intéressés, sur notre rôle au sein de la Section permanente de l'Office départemental des pupilles de la Nation et les mettre en garde, par là, contre ceux qui se font de la critique malveillante, une facile spécialité.

Mutilés, nous représentons les victimes de la guerre.

Qu'est-ce à dire, sinon que nous avons mandat de servir, de toute notre énergie, leurs intérêts ?

Tâche facile, à la vérité, puisque aussi bien le président, M. Tassart, et tous les autres collaborateurs apportent à l'examen des affaires qui nous sont soumises, avec une sûre interprétation des textes et des instructions, la plus stricte impartialité et la plus large bienveillance.

Point n'est besoin de donner de la voix, ni de frapper du poing, selon la manière propre à certains, qui préfèrent l'effet de parade au résultat. Un échange de vues cordial, une discussion courtoise et la solution intervient, que dicte le bon sens. Ah ! sans doute, n'est-il pas possible de donner toujours satisfaction aux innombrables demandes de subventions diverses. C'est question de crédits, et ceux-ci ne sont pas illimités.

Cette année particulièrement, n'eût été notre énergie et l'habile direction imprimée à notre action par notre président, nous nous serions trouvés dans la dure nécessité de rogner les subventions et de laisser en souffrance un grand nombre de demandes.

Qu'il s'agisse de remboursements de frais médicaux ou pharmaceutiques, de subventions d'études ou de compléments de bourse, de subventions d'apprentissage ou d'entretien, la section permanente du Lot remplit son office au mieux des intérêts de tous les ayants-droits.

Il ne nous appartient pas de mettre les points sur les *i* et nous n'avons nullement l'intention de donner des leçons à quiconque ; mais nous supplions qu'on fasse confiance aux gens compétents, impartiaux et bienveillants qui consacrent, bénévolement, une grande partie de leur temps aux délicats travaux de la section permanente. Qu'on ne les décourage point surtout... en se faisant maladroitement l'écho de critiques venimeuses et d'attaques qui voudraient être habiles et ne sont que méchantes.

Ce n'est point, certes, que nous les craignons en quoi que ce soit. Toute critique, si elle est loyale, si elle n'a d'autre objet que de nous inciter à mieux faire, quand elle ne s'inspire d'un intérêt de parti ou qu'elle ne sert pas d'aliment à une propagande, toute critique est la bienvenue. Encore convient-il, pour être efficace, qu'elle s'exerce au grand jour et en face.

Nous avons l'habitude d'agir ouvertement. Ce que nous disons, nous le pensons ; ce que nous faisons, c'est en toute conscience et en plein accord. Nous pouvons nous tromper. Qui jamais ne se trompe ? Mais c'est en toute bonne foi. Il suffit, en tout cas, qu'on nous signale une erreur pour, immédiatement, nous mettions tout en œuvre pour la réparer.

Mais nous n'admettons ni pression, ni menaces, d'où qu'elles puissent venir. Notre indépendance est absolue et nous puisons dans la fierté de notre délégation et de nos origines, toute la puissance de notre impartialité.

Les mutilés de la Section permanente :  
DUSSAUT. LAFAGE.

### Compatriote

Notre compatriote M. Tailhade, receveur de l'enregistrement de 1<sup>re</sup> classe à Montauban, est admis à la retraite et nommé receveur honoraire.

Nos meilleurs vœux de bonne et longue retraite à notre excellent compatriote.

### P. T. T.

Mlle Lagravère est nommée surveillante du bureau des P. T. T. de St-Céré.

### Recette burlesque

M. Jean Manié est nommé receveur burlesque de 2<sup>e</sup> classe à Gourdon ; M. Greil, à Aynac ; M. Bronel, à Gramat.

## Tribunal des Pensions du Lot

Certains camarades ayant fait appel devant le Tribunal des Pensions du Lot en vertu du § 1<sup>er</sup> de la loi du 9 janvier 1926, s'étonnent d'être « déboutés », bien qu'il existe dans leur dossier d'anciens billets d'hôpitaux mentionnant la même infirmité que celle invoquée.

La mise au point suivante s'impose donc :

1<sup>o</sup> Si la demande de pension a été produite dans le délai de cinq ans imparti par le droit commun, mais rejetée parce que l'invalidité n'atteignait pas à l'époque le degré indemnisable (10 0/0), le fait qu'une constatation a eu lieu, en temps voulu, entraîne par présomption, « l'imputabilité au service », à la condition, bien entendu, que les infirmités invoquées, puissent, médicalement parlant, être rattachées à la blessure ou à la maladie constatée antérieurement.

2<sup>o</sup> Si la demande de pension est faite, passé ce délai de cinq ans, il appartient au requérant de « prouver » que les infirmités invoquées sont bien la conséquence de la blessure ou de la maladie constatée.

Comment rapporter cette preuve ? Par des certificats de médecins traitants affirmant que depuis la constatation de la maladie, très éloignée parfois, jusqu'à l'époque de la demande, des manifestations pathologiques se sont succédées d'une manière assez suivie pour qu'une relation de cause à effet soit admissible entre la blessure ou la maladie constatée et les infirmités invoquées.

Ces certificats, contemporains autant que possible des visites intermédiaires subies par l'intéressé, devront comporter toutes les garanties d'authenticité en usage. A l'appui de ces pièces pourront également être joints les relevés, certifiés conformes, des produits pharmaceutiques délivrés sur ordonnance médicale.

Exemple : C... a été atteint de bronchite en 1915 et 1918. Il n'a pas sollicité de pension. Mais profitant de la loi du 9 janvier 1926, il demande à passer devant une Commission de Réforme qui lui reconnaît une invalidité de 20 0/0 pour bronchite. Le Ministre refuse la pension, motif pris qu'en raison du grand laps de temps écoulé entre la constatation et la demande, soit 8 ans après, il y a « maladie nouvelle ». Le tribunal de Cahors, dans sa séance du 13 décembre 1927, faisant état d'un certificat médical daté du mois de janvier 1924 attestant que C... était alors atteint de « bronchite à répétition » dit que l'intéressé a droit à pension et commet un expert à seule fin d'évaluer le taux d'invalidité.

N. B. — Il est bien entendu que le tribunal n'est pas lié, d'une façon absolue, par la production des dits certificats, chaque demande étant très souvent « un cas d'espèce ».

LÉPINARD,  
Juge titulaire au Tribunal des Pensions du Lot.

### Une oie magnifique

A la foire de Salvie, M. Courbès, propriétaire, a vendu une oie qui pesait 28 livres.

### Une belle truffe

Une truffe trouvée dans une propriété de l'Abbaye, commune de Salvie, et apportée sur le marché de cette commune, pesait 500 grammes.

## CAHORS

### Les anciens combattants non pensionnés

Section cantonale de Cajarc. (Office national du Combattant). — Dimanche dernier, à 9 h., a eu lieu à la mairie de Cajarc, une réunion des Combattants non pensionnés désireux de s'affilier à la Fédération départementale en voie de formation à l'effet de bénéficier des avantages qui leur sont concédés par le récent décret du 28 juin 1927.

Par acclamation un bureau provisoire cantonal est ainsi constitué : Président : M. Murat, greffier ; Vice-Président : M. Bétille, notaire ; Secrétaire : M. Boiquet, négociant ; Trésorier : Couyba, instituteur.

Puis les Camarades Pédelmas, Imbert, Rivière et Henry, du Bureau de la Fédération départementale de Cahors ont successivement exposé dans une amicale causerie les buts d'entraide, de solidarité, de secours, de prévoyance et de défense sociale qui seront la raison d'être de cette nouvelle association et l'intérêt que tous les combattants, non pensionnés, ont à se grouper sous la même bannière pour dresser le cahier de leurs légitimes revendications et les faire aboutir.

Une vingtaine d'adhésions ont été alors spontanément recueillies.

Ensuite les Cadurciens, accompagnés du Président et du Secrétaire de l'Association cantonale, se sont rendus successivement dans les communes de Larnagol, Marcihac et St-Sulpice où ils reçurent partout le plus chaleureux accueil ainsi que les encouragements les plus précieux.

Au cours de cette rapide randonnée et bien que ces réunions aient été annoncées à la dernière minute, une cinquantaine d'adhésions se sont inscrites et dans chacune des dites communes un Secrétaire et un délégué sont désignés pour recueillir les adhésions nouvelles qui ne manqueront pas de se produire.

Sont désignés pour la commune de Larnagol : M. Garrigou, instituteur, et Ayral Rémy ; pour Marcihac : MM. Francoual Fabien et Pradines ; pour St-Sulpice : MM. Rougeyrols, Maire, et Lafon Célestin.

En résumé, bonne et réconfortante journée, qui fait bien augurer d'une formation rapide et sérieuse de notre Association cantonale qui poursuivra incessamment ses visites dans les autres communes du canton.

## Obsèques

Mardi ont été célébrées, à Cahors, les obsèques de M. Gras, ancien percepteur de Sauzet.

M. Gras a succombé presque subitement dimanche.

Jeudi matin furent célébrées, également, les obsèques de Mme Eugénie Séval, décédée à l'âge de 53 ans, en son domicile, rue Fondue-Haute.

Une nombreuse assistance a suivi les convois funèbres et a témoigné aux familles de vives sympathies.

Nous adressons aux familles en deuil nos bien sincères condoléances.

### A l'instruction

Une information est ouverte au sujet d'une collision d'automobiles, qui s'est produite le 17 décembre, aux Casemates (commune de Blars), entre un camion conduit par M. Prunet, de Lacapelle-Marival, et une auto pilotée par M. Rigouste, de Sénailiac.

Au cours de cette collision, M. Joachim Barthe, de Sénailiac, un des occupants de l'auto est décédé des blessures reçues.

### Orphéon de Cahors

Nous rappelons à tous les membres actifs de la Société que les répétitions de détail auront lieu :

1<sup>o</sup> Le mercredi pour les 1<sup>er</sup> et 2<sup>es</sup> Basses ;  
2<sup>o</sup> Le vendredi pour les 1<sup>er</sup> et 2<sup>es</sup> Tenors.

Et cela jusqu'à nouvel ordre, aux heures et lieux habituels, Présence indispensable.

### Accidents du travail

M. Sablé, employé à l'usine de l'Eclairage général, était occupé à l'affûtage d'un outil, lorsqu'il a été atteint par un corps étranger à la corne de l'œil droit.

M. Combecave, mécanicien chez M. Artigalas, soulevait une voiture lorsqu'il a été atteint d'une luxation au pied.

### TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Audience du 23 décembre 1927

#### VOI

Le sieur Vignerot Marcel-Octave, 28 ans, manoeuvre à Bagnac, est prévenu de vol d'une bicyclette, au préjudice de Mme Navet.

Vignerot fait défaut. Il est condamné à un mois de prison.

#### COUPS ET BLESSURES

André Pascal, 35 ans, et Pagès Louis, 53 ans, tous deux de Gramat, se sont mutuellement portés des coups et fait des blessures.

André Pascal est condamné à 25 francs d'amende, et Pagès à 15 jours de prison avec sursis, plus 50 francs d'amende.

#### Arrestation

Le nommé Vigne Augustin, 40 ans, a été arrêté par les gendarmes de Catus pour vagabondage, mendicité et défaut de carnet anthropométrique. Il a été écroué à la prison de Cahors.

#### La crue du Lot

Dans la matinée et la journée de vendredi, les eaux du Lot sont montées bien au-dessus de l'étiage.

Cette crue est provoquée par les pluies qui sont tombées ces jours derniers dans la région.

Les eaux, vendredi, charriaient beaucoup de bois.

#### Orage

Jeudi soir, vers 5 heures 1/2, un orage a éclaté sur Cahors.

Pendant qu'une pluie torrentielle arrosait les rues, le tonnerre grondait, ce qui, en cette période, est plutôt rare.

#### Qui l'a perdue ?

M. Fernand Cayrac, typographe à l'imprimerie du « Journal du Lot » a trouvé une pélerine qu'il tient à la disposition de la personne qui l'a perdue.

#### Marché du travail

La situation du marché du travail dans le Lot pendant la semaine du 12 au 17 décembre 1927, a été la suivante :

Nombre de placements locaux à demeure : 10 hommes, 1 femme.

Interlocaux : 5 hommes, 2 femmes. En extra : 3 hommes.

Demandes d'emploi non satisfaites : néant.

Offres d'emploi non satisfaites : néant.

#### Bal des Rois

A tout acheteur de cinquante francs de marchandises, la maison A. CHABERT « Au Travailleur », 67, Bd Gambetta (en face l'Hôtel des Ambassadeurs), délivre, à titre gracieux une carte donnant droit à l'entrée du bal du 5 janvier 1928, organisé par le Véloce-Sport Cadurcien.

Cette annonce est valable jusqu'au 5 janvier inclus.

## Chronique des Théâtres

### ROMANCE

Il se dégage de cette œuvre ardente et pure — œuvre dramatique et roman d'amour à la fois — une impression continue de charme, d'émotion et de poésie.

Et c'est pourquoi on ne saurait trop remercier les auteurs d'avoir traduit et adapté, pour nous la faire connaître, cette *Romance*, de M. Edward Sheldon, que l'Amérique et l'Angleterre ont applaudie pendant des milliers de représentations.

*Romance* n'est pas une de ces pièces qui semblent écrites pour un peuple ou pour une race ; c'est un ouvrage profondément humain qui est de tous les pays et de tous les temps ; c'est la romance éternelle que chante le cœur des hommes.

Les Tournées Ch. Baret ont monté magnifiquement ce spectacle exquis.

*Romance* nous sera donné le vendredi 6 janvier au Théâtre Municipal avec une interprétation extrêmement brillante et élégante.

## PALAIS DES FÊTES

SAMEDI 24 (soirée)  
DIMANCHE 25 (matinée et soirée)  
le regretté Rudolf Valentino va revivre sur l'écran dans

## Cobra

Valentino a mis dans l'interprétation de son rôle toute sa personnalité, tout son charme qui en ont fait l'idole des foules.

Le chauffeur inconnu  
avec Bébé Daniels  
Comédie sportive

Paramount-Journal Actualités

### ORCHESTRE

MERCREDI 27 — JEUDI 28

## Le train de 8 h. 47

d'après la comédie de Georges Courteline  
Amour voyage Comique  
Gallia-Journal Actualités.

ORCHESTRE

Prix ordinaire des Places

## POUR LA NOËL

Profitez de la superbe occasion que le ROYAL PALACE

vous offre aujourd'hui, et qui va vous permettre de passer une bonne soirée. N'est-ce pas une affaire d'or que de se procurer à bon compte le plaisir de voir

« LE BANDOLÉRO »

grand film sensationnel en 8 parties, interprété par Pedro de Godora, René Adore, Manuel Gual, etc... Ce grand film vous montrera une admirable course de ta

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 17 au 23 décembre 1927
Naisances
Vayrou René, rue du Petit-Mot, 2.

Publications de mariage
Girma Julien, cultiv. à Cahors, et Bach Noélie, s. p., à Flanjac-Poujols, Lot.

Mariages
Jandrau Henri, mécanicien et Labatut Angèle, s. p.

Décès
Gras Elzéar, percepteur en retraite 66 ans, rue Joffre, 1.

Décès
Delpech, Vve Séval, s. p., 52 ans, rue Fondue-Haute, 40.

Décès
Palut, Vve Maury, s. p., 60 ans, rue du Château-du-Roi, 3.

Décès
Fernandez Philippe, manoeuvre, 17 ans, rue Wilson.

SERVICE DES PHARMACIES

Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 25 décembre 1927 par la Pharmacie ORLIAC

ONDULATION Indéfrisable GALLIA Résiste au lavage et à l'humidité

Mise en pile - Groupe moderne E. POPOVITCH Coiffeur pour Dames - CAHORS

Arrondissement de Cahors

Boissières
Le dimanche 1er janvier, à 2 heures précises, aura lieu, dans la « Tuilerie Savy » la 1ère représentation théâtrale...

Les personnes qui le soir se représenteront munies du billet de l'après-midi ne paieront que demi-tarif : 1 fr. et 0 fr. 50.

La salle sera chauffée et confortablement aménagée. Voici le programme :

Matinée : La grève des Midinettes (comédie en 1 acte) ; Les cloches de l'Armistice (comédie en 2 actes) ; Le lavadin, pièce en patois (comique).

En soirée : Arthur prend garde aux voitures (comique) ; Le Charleson (chanson d'actualité) ; Les Français de Mersault (pièce en patois) ; Grand bal de nuit.

Cazals
Réunion des Combattants. - Tous les anciens Combattants non-pensionnés de la commune de Cazals, sont cordialement invités à assister à une réunion qui aura lieu à la mairie, à 13 h. 30 précises, aujourd'hui dimanche 26 décembre.

Ordre du jour : Causerie sur l'Office National du Combattant ; Demande des Cartes au Recrutement ; Formation d'une section de la Fédération départementale des Combattants non-pensionnés ; Adhésions.

Lauzès
A qui le portefeuille ? - Rentrant de voyage, Mme Delfau a trouvé, sur la banquette du compartiment qu'elle occupait sur la ligne de Clermont-Ferrand à Capdenac, un portefeuille renfermant une somme assez importante.

Albas
Foot-ball. - Voir à la rubrique « les Sports ».

Duravel
Accident mortel. - Un épouvantable accident a jeté mardi soir la consternation dans notre localité.

Bretenoux-Biars
Incendie. - Un incendie s'est déclaré dans le fournil de M. Larribé, boulanger à Bretenoux-Biars. Une grande quantité de fagots a été incendiée.

Reyrevignes
Nos foires. - Un grand nombre de propriétaires se sont réunis à la mairie et ont décidé de prendre les mesures nécessaires pour que nos foires soient approvisionnées en animaux de toutes sortes.

St-Céré
Fête scolaire au profit de l'arbre de Noël. - Les trois séances récréatives...

relevaient le blessé, le déposant sur un matelas.

Le D' Rouma, mandé en toute hâte, arrivait presque aussitôt et prodiguait les premiers soins, en attendant la venue de M. Rougier, chirurgien à Cahors, qu'on avait appelé immédiatement.

A son arrivée, il ordonnait le transport du blessé à l'hôpital de Cahors, pour pratiquer l'opération du trépan, qui ne put être faite tout de suite en raison de l'état de faiblesse du malheureux, qu'on espérait pouvoir opérer mercredi matin.

Mais le pauvre jeune homme mourait dans la matinée, entouré de ses siens qui étaient à son chevet, et sans que la science ait pu intervenir.

Les obsèques ont eu lieu jeudi 22 courant, à Condat, près Fumel, où réside la famille de cet infortuné.

Qu'on juge du désespoir de ces pauvres parents, ainsi que de la peine éprouvée par Mme et M. Serres, qui estimaient beaucoup ce malheureux, en raison de sa bonne volonté et de sa conduite à leur égard.

Le temps. - Après cinq à six jours de froid glacial, la pluie tombe presque sans répit.

Que nous réservent ces derniers jours de frimaire et la venue de messire hiver ? Espérons que nous n'aurons pas à déplorer des inondations, comme l'an dernier, qui ont été terribles et désastreuses dans toute notre région.

Puy-l'Evêque
Matinée-Concert. - Pour favoriser la vente du timbre du Comité de Défense contre la tuberculose, la Municipalité de Puy-l'Evêque vient de solliciter le concours de l'Union Musicale pour l'organisation d'une Matinée-Concert, dimanche 1er janvier.

Une causerie-conférence sur la tuberculose, faite par M. le docteur Rouma, maire, serait suivie d'un concert auquel prendraient part les Elèves des Ecoles Publiques et divers amateurs locaux.

Un réel succès est déjà assuré à cette matinée.

A PARIS

La Maison des LOTOIS
C'est la Brasserie-Restaurant « LE GALLO » 14 et 16, rue J.-J. Rousseau, 1er

Propriétaire : L. AMAQAT (Originaire de Figeac)
Téléph : Central 67-56

Arrondissement de Figeac

Figeac
Pour les pêcheurs. - La réunion en assemblée générale des membres de la Société de pêche à la ligne, « la gaule figeacoise », qui devait avoir lieu jeudi prochain, se trouve, par suite des rigueurs de la température, reportée au jeudi suivant, 29 courant, à 20 heures, salle du cinéma Lala.

Objet de la réunion : 1°. Compte rendu des décisions antérieures de la Commission ; 2°. remise des cartes aux sociétaires ; 3°. examen de la question relative à l'achat d'alevins. En raison de l'importance de cette dernière question, nous faisons un pressant appel à tous les sociétaires pour qu'ils assistent à la réunion.

Le Président, LAGASQUE.

Soirée dansante. - Nous apprenons qu'une soirée dansante sera organisée, au théâtre municipal, le samedi 31 décembre, avec le concours d'un jazz bien connu dans la région. Voilà qui permettra au public figeacois de passer agréablement les dernières heures de l'année qui s'achève.

Service des pharmacies. - Aujourd'hui, dimanche, le service sera assuré par la pharmacie Barlat, rue Gambetta.

Etat-civil. - Au cours de la semaine, il y a eu : 1 mariage, ni décès. A qui le portefeuille ? - Mlle Berthe Lachaud a trouvé mercredi, sur le boulevard Wilson, un portefeuille renfermant une somme assez importante et elle s'est empressée de la remettre à la Mairie où il est conservé à la disposition de la personne qui l'a perdu.

Nos félicitations à Mlle Lachaud.

Service victual (rechargements cylindres). - Subdivision de Livernon : G. C., 40 de 9 k. à 10 k., 100.

Subdivision de Gramat : G. C., 21 de 17 k. à 18 k. (entre Rocamadour et Rocamadour-gare).

données cette semaine par l'école primaire supérieure de jeunes filles, ont obtenues le plus grand succès auprès du public St-Céréen. C'est chaque fois devant une salle comble que nous avons vu sur la scène les élèves des différents cours dans des chants mimés, des rondes, des saynètes (fleurs et papillons), des poésies et une pièce « La Belle au bois dormant ». La diction, les jeux de physionomie, les gestes ont montré au public ce qu'on peut obtenir avec des enfants préparés avec patience et talent par des maîtresses dévouées.

La Belle au bois dormant fut fort bien interprétée par les jeunes actrices improvisées, dont quelques-unes, vraiment parfaites, recueillirent de nombreux applaudissements du public. Costumes, décors, chœurs, orchestre, tout était de bon goût et fut bien réussi. De telles fêtes ne peuvent qu'intéresser le public et plaire aux enfants par leur côté poétique et artistique. Enfin, grâce au succès obtenu, une ample distribution de vêtements chauds et confortables pour cette dure saison pourra être faite aux indigents.

Nous ne pouvons que féliciter chaudement Mme la Directrice et Mmes les institutrices primaires pour le dévouement dont elles ont fait preuve et les remercier pour leur œuvre charitable.

Tous les amis de l'école se réjouissent de voir que ces fêtes ont tous les ans plus de succès, ce qui est une preuve de l'intérêt qu'on porte aux œuvres post-scolaires de notre enseignement.

Pharmacie de service. - Le service pharmaceutique sera assuré aujourd'hui par la pharmacie Lescuré, rue de la République.

Voulez-vous passer l'hiver en bonne santé ? Chauffez-vous au bois avec le poêle MIRUS, à combustion lente. Le vrai MIRUS est l'ennemi du froid. - Exigez le nom marqué sur le poêle.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon
Pharmacie ouverte. - Demain, lundi, 26 décembre courant, la pharmacie Darbonne restera ouverte et sera de service.

L'arbre de Noël, à la maternelle. - Le Conseil municipal de notre ville ayant accordé une subvention de 200 fr. à l'école maternelle publique pour l'arbre de Noël, une charmante fête enfantine a eu lieu, jeudi dernier, dans la salle de l'école maternelle, en présence de Mme et M. Davidou, maire, de M. le sous-préfet et de M. Calvet, inspecteur primaire, un certain nombre de parents et d'institutrices.

La réunion fut très gaie et nos bambins et gracieuses bambines emportèrent le meilleur souvenir de cette distribution de jouets tous plus gentils les uns que les autres qui firent le bonheur de beaucoup.

Nos félicitations au Conseil municipal de leur excellente idée qui a fait bien des heureux.

Dans la gendarmerie. - M. Raffy Albert, gendarme à Gourdon, passe, sur sa demande, et en la même qualité aux brigades de Cahors.

Il est remplacé à Gourdon par le gendarme Delbours, venant de Payrac.

Nos félicitations à M. Raffy pour son avancement et nos souhaits de bienvenue à M. Delbours.

Le temps. - Le temps s'est bien adouci depuis plusieurs jours. La vague de froid qui devait durer jusqu'à la Noël a vite disparu et ne s'est fait sentir que pendant deux jours.

Nous voici en hiver depuis le 22 courant, mais le temps est très supportable.

Rocamadour
Vol. - Plainte a été portée par un cultivateur habitant Rocamadour pour vol d'une montre en or.

Le coupable serait, croit-on, un enfant de 13 ans. La gendarmerie enquête.

Salviac
Mort subite. - M. Dantony, cultivateur à Réal (commune de Salviac), âgé de 70 ans, était venu au marché de cette commune pour vendre des truffes.

Il était à peine arrivé, que tout à coup il s'affaissa. Tous les soins furent inutiles. M. Dantony était mort.

Nous adressons à la famille nos condoléances.

Curiosités gastronomiques. - A la foire du 20 décembre, à Salviac, M. Combès Henri, a mis en vente une oie phénoménale du poids de 28 livres ; sur le marché aux truffes, il y avait un tubercule qui pesait 550 grammes, il avait été cueilli à l'Albayre, commune de Léobard.

L'oie et la truffe, comme l'on peut s'en douter, ont atteint un prix très élevé.

DÉPÊCHES

A NOS LECTEURS
En recommandant la Quintonine à nos lecteurs nous leur donnons une excellente recette grâce à laquelle chacun peut faire lui-même, pour 4 fr. 50, un litre d'excellent vin fortifiant et guérisseur de cette façon la fatigue, la faiblesse et l'anémie.

Le flacon de Quintonine, dose pour faire un litre de vin fortifiant, 4 fr. 50.

Pharmacie Orliac à Cahors.

GRANDE ÉPICERIE DE PARIS (Produits Félix-Potin) rue Maréchal Foch - CAHORS Succursale, 2, rue Président Wilson

A L'OCCASION DES FÊTES de la NOËL et du JOUR DE L'AN GRAND ARRIVAGE D'HUITRES GRAND ASSORTIMENT

DE Confiserie - Vins Fins - Liqueurs

Du 25 décembre au 3 janvier inclus, il sera offert à tout acheteur de 30 francs de marchandises, Sucres et Pétrole exceptés

UN SUPERBE AGENDA de 500 feuilles environ

CHAUSSURES CAMILLE 65, Boulevard Gambetta

Toujours bon et le meilleur marché Vente directe du fabricant à l'acheteur Prix et modèles sans concurrence

Etretnes utiles à tout acheteur 5 0/0 aux Mutiles

A Vendre pour excès de nombre VACHES GATINES DE GROS TRAIT à véler et en lait 6-9 ans.

DABLANC-BALDY, propriétaire JAILLAC-PÉLACOY (Lot)

A VENDRE 2 poêles à charbon état neuf

S'adresser au Bureau du Journal

Magasin « Au Gaspillage » 9, place du Marché

LIQUIDATION GÉNÉRALE pour cessation de commerce

Confection pour dames, fillettes et enfants.

Lingerie, bonneterie, mercerie, lainages Manteaux pour dames, noirs et teintes mode à 69, 75, 99, 145 et 175 francs.

Un lot manteaux fillettes vendus moitié prix

Un lot robes fillettes, gabardine pure laine soldées à 29 et 35 francs.

Pour Cadeaux du jour de l'An, grand choix d'articles d'enfants, classiques et fantaisie, le tout vendu avec grand rabais.

MAISON POPOVITCH Coiffeur pour Dames - CAHORS

A L'OCCASION DU 9° ANNIVERSAIRE de la création de la Maison, M. POPOVITCH offre à toutes ses fidèles clientes

UN CADEAU (en travail exécuté par lui) D'une Valeur de 50 fr., du 10 décembre 1927 au 1er mars 1928

En outre, tout acheteur d'un objet quelconque recevra un CADEAU UTILE comme souvenir. Ces cadeaux seront exposés aux vitrines de notre établissement du 10 au 18 décembre 1927

CHOIX CONSIDÉRABLE DE PETITS MEUBLES

Voyez les Étalages BOUZERAND & BERNÈS 31, rue Nationale & 105, boulevard Gambetta

Etrennes Utiles.

Au moment de mettre sous presse, nous n'avons pas reçu le télégramme de notre correspondant parisien.

L'AUTO-GARAGE A. ARTIGALAS vous présente

La Conduite Intérieure 7 CV., 4 places... 20.000

Le Torpédo mixte 7 CV., 400 kg... 17.500

La Conduite Intérieure 8 CV., 6 cylindres... 28.000

La Conduite Intérieure 11 CV., 6 places... 35.000

Le Torpédo mixte 11 CV., 700 kg... 25.200

Châssis 12.000 kg., 11 CV., ailes AV. et marche-pieds. Installation électrique complète... 19.500

Essai gratuit sur demande dans tout le département

Nous avons en Magasin les derniers modèles de postes de T. S. F. que nous installons à l'essai sur cadre et antenne.

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RAPIDES

S'adresser : L. MASSIP, 36, rue Zola, CAHORS

Voulez-vous faire UN BON RÉVEILLON ??

Adressez-vous à l'Hôtel du Midi

Vous y trouverez un menu choisi dont voici un aperçu :

Soupe au fromage Huitres, Sauce truffée Langouste à l'Américaine Grives au genièvre sur canapé Pommes paille Dessert Bûche de Noël

PRIX MODÉRÉS

Bureau de placement

Contreirement aux faux bruits qui circulent en ville, M. FABRE, horloger, 12, rue St-James, n'a pas cédé son fonds. Il informe sa clientèle qu'il gèrera lui-même son bureau de placement, locations d'appartements et son atelier d'horlogerie, 12, rue St-James et que, comme par le passé, rien ne sera négligé pour donner prompt satisfaction, tant aux employeurs qu'aux employés et domestiques.

Adressez toutes les demandes à M. FABRE, 12, rue St-James, CAHORS. Tél. 104.

N'OUBLIEZ PAS que le Jeudi 22 décembre, s'est ouverte rue du Portail-Alban une nouvelle mercerie. Bonneterie tenue par Mme ROUGIE ; tous les articles seront vendus à des prix défiant toute concurrence dans votre intérêt allez les voir.

A VENDRE A CAHORS PETIT FONDS DE COMMERCE Magasin, logement, eau, gaz, électricité, suite de bail Prix modéré S'adresser au bureau du journal



Il y a beaucoup de machines parlantes mais il n'y a qu'un seul « GRAMOPHONE »

Les plus Grands Artistes Les Meilleurs Enregistrements Auditions permanentes chez : M. MEYZENC

36, Boulevard Gambetta, CAHORS

Après avoir tout essayé... UN REMÈDE QUI GUÉRIT L'ESTOMAC L'ALGO-DIGESTINE

Qu'il a déjà guéri des milliers de gens ayant tout essayé, sans succès, vous soulagera immédiatement.

Si vous avez digestions pénibles, lourdeurs, Aigreurs, éructations, vomissements, oppression après les repas, constipation, c'est l'estomac qui fait souffrir et vous voulez éviter l'ULCÈRE à l'estomac, voire même le CANCER. N'hésitez pas, soignez et sauvez votre estomac par l'emploi de L'ALGO-DIGESTINE

L'ALGO-DIGESTINE est absolument inoffensive et ne contient que des produits agissant à la fois sur l'estomac, le foie et l'intestin. - En vente 9 fr. 50 dans toutes pharmacies ou envoi franco laboratoire P. PONGET, Ex-pharmacien-chimiste principal de la marine, 19, avenue du Pont-Neuf, Limoges

HORLOGERIE - SUISSE 1 bis, rue du Portail-Alban, CAHORS

GRAND ASSORTIMENT d'Horlogerie - Bijouterie - Joaillerie Orfèvrerie - Lunetterie Maison de Confiance vendant le meilleur marché Achat d'or et d'argent, vieux dentiers

Richard JAKUBOWSKI, Horloger-Bijoutier

RELIÉRIE donne secret pour guérir le Pilon et Hémorroïdes, Maison NERB, Nantes

VIII<sup>e</sup> SALON DE LA MACHINE AGRICOLE  
DU 21 AU 29 JANVIER 1928

PARC DES EXPOSITIONS  
PORTE DE VERSAILLES - PARIS

La maison **MENARD Frères**, dont les **ETABLISSEMENTS** sont à **THOUARS** (Deux-Sèvres) depuis plus d'un demi-siècle, demande **AGENTS** actifs et sérieux, ou Dépositaires, pour vendre à la campagne ses produits indispensables aux cultivateurs.

**CENTRALE DE LA SAUVAGINE**

Fondée en 1920  
27, rue Ginouas, 27 - PARIS (X<sup>ve</sup>)  
Téléph. : Vaugirard 41-73

Achète **Poux Hiver** suivant taille

MARTRES (gorge jaune).....	500 »
FOUINES (gorge blanche).....	375 »
PUTOIS.....	90 »
RENARD Alpes.....	75 »
RENARD Autres Montagnes.....	125 »
RENARD Plaine.....	70 »
LOUTRES.....	225 »
TAUPES Hiver (cuir blanc).....	2 »
BLAIREAUX.....	25 »
CHATS SAUVAGES.....	15 »
CHATS DOMESTIQUES.....	3 »
BELETTES.....	5 »
ECURBUIL Hiver.....	5 »
ECURBUIL Ete.....	5 »
LAPINS.....	5 »

Frais d'envois remboursés. Paiement au comptant. Changement de cours signalé sur demande.

Nous nous rendons sur place pour réceptionner les lots importants.

**TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAHORS**

**OUVERTURE** de la **LIQUIDATION JUDICIAIRE** de la Société de fait « **PAGES et dame GUINOT** », Distillerie du Châlet à Cahors, 17, rue des Capucins.

Messieurs les créanciers de la dite liquidation judiciaire sont invités à se rendre :  
— Le quatre janvier mil neuf cent vingt-huit, jour de mercredi, à treize heures quarante cinq,  
— En la salle des audiences du Tribunal de Commerce de Cahors, sise au Palais de Justice.  
— Pour examiner la situation de leur débiteur, donner leur avis sur la nomination du liquidateur définitif, l'élection des contrôleurs, s'il y a lieu, et sur toutes autres questions qui leur seront soumises.  
— La présente insertion est faite en conformité de l'article neuf de la loi du quatre mars mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Le Greffier,  
**E. MANEYROL.**

Nota. — Les tiers porteurs d'effets, ou endossements n'étant pas connus, sont priés de remettre leurs adresses au Greffier du Tribunal de Commerce ou à Monsieur **ROUSSEAU**, arbitre de Commerce, demeurant à Cahors, liquidateur provisoire de la dite liquidation, afin d'être convoqués pour les assemblées subséquentes.

**RÉUSSITE EN TOUT**

Amour, Santé, Fortune en portant **LA PIERRE STAURA** Amulette millénaire, Talisman miraculeux garanti naturel.  
Ecr. : **FRANC. MAJOIS, 59, r. Rochecourant, Service 65, PARIS.**  
Joindre 3 fr. 50 en timbres ou mandat pour recevoir plaquette illustrée sous pli fermé franco.

**AGENTS** demandés partout pour vendre en campagne produits vétérinaires. Conv. même à mut. de guerre. 50 à 40 gagn. par jour toute l'année. S'adr. **CHAUVEAU-DIXMEUF et Fils, La Séguinière (Maine-et-Loire).**

**BRULERIE DES TROIS NÈGRES** à SALON (B.-d.-R.) demande partout, même dans bourgs, villages, hameaux, Représentants, hommes ou dames, pour vente Cafés torréfiés. Conditions intéressantes.

**TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAHORS**

**OUVERTURE** de la **LIQUIDATION JUDICIAIRE** du sieur **Jean PAGES**, Distillerie du Châlet à Cahors, 17, rue des Capucins.

Messieurs les créanciers de la dite liquidation judiciaire sont invités à se rendre :  
— Le quatre janvier mil neuf cent vingt-huit, jour de mercredi, à treize heures quarante cinq,  
— En la salle des audiences du Tribunal de Commerce de Cahors, sise au Palais de Justice.

Pour examiner la situation de leur débiteur, donner leur avis sur la nomination du liquidateur définitif, l'élection des contrôleurs, s'il y a lieu, et sur toutes autres questions qui leur seront soumises.  
— La présente insertion est faite en conformité de l'article neuf de la loi du quatre mars mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Le Greffier,  
**E. MANEYROL.**

Nota. — Les tiers porteurs d'effets ou endossements, n'étant pas connus, sont priés de remettre leurs adresses au Greffier du Tribunal de Commerce ou à Monsieur **ROUSSEAU**, arbitre de Commerce, demeurant à Cahors, liquidateur provisoire de la dite liquidation, afin d'être convoqués pour les assemblées subséquentes.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)  
Le co-gérant : **L. PARAZINES.**

**A PARIS**

**Voyageurs, Touristes Compatriotes**

descendez à l'hôtel **MALHER**

5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli)  
Métro : Saint-Paul  
**PARIS (5<sup>e</sup>)**  
**TOUT LE DERNIER CONFORT**  
**SALLES DE BAINS**  
**RECOMMANDÉ AUX FAMILLES**  
**CHAMBRES de 15 à 20 fr. par jour**  
**FLOIRAC** Téléphone  
(Original du Lot) ARCHIVES 60-92  
Propriétaire

Hôtel recommandé par le **Journal du Lot**

**HOROSCOPE GRATUIT**

votre destin dévoilé par la voyante **Mme BERTHA**

Son don naturel lui permet à coup sûr de vous révéler votre avenir  
Envoyer votre date de naissance et un franc timbre pour l'envoi de l'horoscope gratuit à **Mme BERTHA, 94, rue de Rivoli, Boite Postale 371, PARIS.**

**Chemin de fer de Paris à Orléans**

R. C. Seine, N° 88.928  
**AVIS**

La Compagnie d'Orléans rappelle au Public que les gares de son réseau sont ouvertes à la vente des Titres désignés ci-dessous :

Obligations 3 0/0 type 1921, de 500 fr., tranche A.  
Obligations 6 0/0 type 1921, de 500 fr., tranche A.  
Bons 7 0/0 de 500 fr. à 15 ans (1926-1941).  
Bons 7 0/0 de 5.000 fr. à 15 ans (1926-1941).  
Pour tous renseignements s'adresser aux gares ou bien au Service des Titres de la Compagnie d'Orléans à Paris, 8, rue de Londres, IX<sup>e</sup>.

ser aux gares ou bien au Service des Titres de la Compagnie d'Orléans à Paris, 8, rue de Londres, IX<sup>e</sup>.

**Chemins de fer de Paris à Orléans et du Midi**

**Sports d'hiver aux Pyrénées**  
SAISON 1927-1928

**I. Paris à Villefranche-Vernet-les-Bains (Font-Romeu)** (du 14 Décembre à fin Février ou début de Mars) :  
Aller : Départ de Paris-Quai d'Orsay à 17 h. 14. Arr. à Villefranche-Vernet-les-Bains à 9 h. 7 et à Font-Romeu à 10 h. 35.

Retour : Départ de Font-Romeu à 17 h. 18 et de Villefranche-Vernet-les-Bains à 18 h. 48. Arr. à Paris-Quai d'Orsay à 10 h. 55.  
Wagon-Lits et voiture directe 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> cl., avec couchettes en 1<sup>re</sup> cl. pendant toute la saison des Sports d'Hiver.

Wagon-Restaurant de Paris à Châteauroux à l'aller, de Perpignan à Toulouse et de Châteauroux à Paris, au retour.

**II. Paris à Luchon (Superbagnères)** (du 19 Décembre au début de Mars) :  
Aller : Départ de Paris-Quai d'Orsay à 17 h. 14. Arrivées à Luchon (Superbagnères) : 1<sup>re</sup> à 7 h. 24 du 20 au 27 Décembre inclus ainsi que les Dimanches et jours de fêtes en dehors de cette période ; 2<sup>e</sup> à 9 h. 13 à partir du 28 Décembre (sauf les Dimanches et jours de fêtes).

Retour : Départ de Luchon (Superbagnères) à 19 h. 56. Arr. à Paris-Quai d'Orsay à 10 h. 55.

Voiture directe 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes, comportant un Lits-Toilette (Lits complets avec draps) et un compartiment-couchettes en 1<sup>re</sup> classe pendant toute la Saison des Sports d'Hiver. Toutefois du 19 Décembre au 9 Janvier à l'aller et du 20 Décembre au 10 Janvier au retour, la voiture Lits-Toilette avec couchettes sera remplacée par un wagon-lits et par une voiture directe de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes.  
Wagon-Restaurant de Paris à Châteauroux et vice-versa.

**LA PHOSPHIODE GARNAL**

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

Pour la guérison des :

**ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES Malades, Grippés et Convalescents**

**LYMPHATISME** : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

**MALADIES DES OS** : Rachitisme, Scrofule des enfants.

**MALADIES DE LA POITRINE** : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

**ANÉMIE** : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

**NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE** : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

**La Phosphiode GARNAL et le Corps Médical**

**Le D<sup>r</sup> ORTEL**  
Ancien Externe des Hôpitaux de Paris  
Docteur en Médecine de la Faculté de Paris  
écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la **PHOSPHIODE GARNAL**. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de **PHOSPHIODE GARNAL** renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associée à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

La **PHOSPHIODE GARNAL** fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs. Son action reconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son Iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine. Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches.

Prix du flacon : 14 francs. — Grandeur unique.

**IMPRIMERIE A. COUESLANT**

(Personnel intéressé)

**CAHORS (Lot)**

**INSTALLATION MODERNE**

**ATELIER PRINCIPAL :**

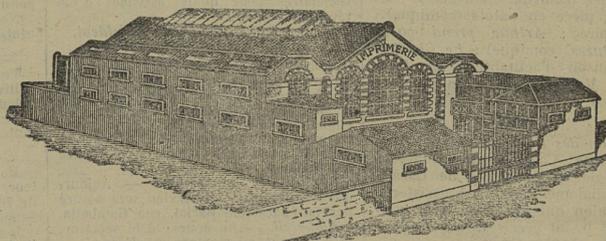
1, Rue des Capucins

**ANNEXE :**

4, Rue Frédéric-Suisse

**21 PRESSES**

**LIVRAISON RAPIDE PRIX MODÉRÉS**



**ZYTE**

PAR **Hector MALOT**

**PREMIERE PARTIE**

XIII

— Alors, offrons-nous le déjeuner de la modestie, dit Duchatellier, qui avait pris depuis longtemps l'habitude de ne pas se dépitier contre les coups de la mauvaise fortune.

Et ce fut dans une crémierie qu'ils s'offrirent une saucisse aux œufs avec une tasse de café au lait.

— Peut-être est-il mieux que nous n'ayons pas l'estomac chargé, dit Duchatellier, qui savait tirer de tout une consolation philosophique.

Le déjeuner de la modestie avait cet autre avantage d'être court ; ils purent donc se rendre à l'Odéon sans se presser.

Duchatellier, heureux de sentir sous son pied l'asphalte des trottoirs parisiens qu'il n'avait pas roulé depuis plus de dix ans, marchait la tête haute, la poitrine en avant comme au temps de ses triomphes, quand il se promenait dans la bonne ville de Paris, une belle femme à son bras vainqueur ; et il se sentait tout rayonnant ; à la vérité, la femme qui s'appuyait à son bras était sa fille, mais

elle n'en était pas moins une belle femme ; et puis, il se disait qu'il ne devait pas avoir l'air si « papa » que cela : jeune premier, toujours, père noble, jamais.

Et Zyte aussi était toute joyeuse de traverser ce Paris autour duquel elle avait tourné si longtemps voyant de loin son nuage de fumée, ou la réverbération rouge qui planait au-dessus de lui, mais où elle n'était pas venue depuis sa première enfance. Les regards qu'elle rencontrait et dont elle se sentait suivie chatouillaient sa vanité féminine : ce n'était point à la comédienne qu'ils s'adressaient, c'était à la femme ; et ce qu'ils lui disaient mettait dans son cœur une musique qui le gonflait. Alors c'était donc vrai, elle plaisait, on la trouvait jolie. Et détournant un peu la tête, elle regardait par-dessus son épaule les plus de sa jupe, qui drapaient derrière elle.

Duchatellier se présenta à l'Odéon en homme devant qui toutes les portes doivent s'ouvrir, ce qui fit peut-être qu'aucune ne s'ouvrit.

— M. le directeur est occupé ; attendez.  
— Voici une dépêche par laquelle il nous donne rendez-vous.  
— Quand il sera libre.  
— Ils n'eurent qu'à attendre ; et presque aussitôt ils virent défiler devant eux un flot qui se suivait d'hommes au visage rasé et de femmes, — les comédiens qui arrivaient pour la répétition.

— Tes camarades de demain ? dit Duchatellier à voix basse.

Elle n'avait pas besoin de cet avertissement pour les examiner avec une curiosité anxieuse : quel accueil lui ferait-on dans ce monde où, par ce qu'elle avait entendu raconter, elle savait que camaraderie n'est pas du tout synonyme d'amitié ni même de sympathie.

Comme sa fille, Duchatellier examinait ceux qui passaient devant lui, mais il ne reconnaissait aucun visage et il s'en étonnait :

— Est-ce drôle, je ne trouve pas une figure de connaissance.

Et Zyte pour qu'il ne s'appesantît pas sur cette idée répondit qu'ils étaient sans doute d'une génération plus jeune.

— Evidemment.

Mais à la fin il parut une figure de connaissance, celle de Faré ; il vint à eux vivement et après avoir tendu la main à Duchatellier il passa le bras de Zyte sous le sien :

— Entrons, dit-il.  
Pour lui le directeur n'était pas occupé, et les portes s'ouvrirent avec un empressement qui disait en quelle estime on le tenait dans la maison.  
La présentation fut vite faite, au moins pour l'émotion de Zyte ; si vaillante quelques instants auparavant, elle se sentait maintenant presque tremblante sous le regard qui l'enveloppait, car c'était le regard qui allait rendre un premier jugement dont sa vie dépendait : quelle impres-

sion produisait-elle ? N'avait-elle pas été bien orgueilleuse de se trouver jolie ?

— Ce que mon ami M. Faré, commenta le directeur, m'a dit de vous, mademoiselle, m'a donné le désir de vous entendre, mais ne pouvant pas aller vous voir jouer, je vous suis reconnaissant de vous être dérangée ; voulez-vous bien avoir la complaisance de me dire quelque chose.

Cela était évidemment d'une parfaite politesse, mais comme elle eût mieux aimé cent fois un mot ou un signe qui lui apprît ce qu'on pensait d'elle.

Comme elle était restée hésitante, son père répondit à sa place.

— Voulez-vous la scène de Catarina et de Rodolfo, demanda-t-il. « Il y avait une chanson qu'il chantait » ; je lui donnerais la réplique pour Rodolfo.

Mais cette proposition, même avec les répliques de Rodolfo, ne parut pas séduire le directeur :

— J'aimerais mieux quelque chose du répertoire, dit-il.

Zyte se décida ; elle s'était affermie, et ne tremblait plus.

— Voulez-vous la scène du IV<sup>e</sup> acte d'*l'iphigénie* ? demanda-t-elle.  
— Allez, je vous écoute.

Mais avant qu'elle allât, Faré voulut qu'elle se débarrassât de son manteau et de son chapeau :

— Mettez-vous à votre aise, mademoiselle, dit-il en l'encourageant du regard autant que de la parole.

Elle apparut alors svelte et élégante dans sa robe qui dessinait sa taille souple, et elle crut voir passer dans les yeux de son juge un signe d'approbation.

Elle avait assez travaillé cette scène avec Lachapelle pour se sentir au cœur la confiance qu'inspire la conscience du travail accompli, elle commença.

On la laissa aller jusqu'au bout sans lui dire un seul mot, et si elle n'avait suivi dans les yeux satisfaits de Faré l'effet qu'elle produisait, elle eût pu croire à un désastre.

Ce fut seulement quand elle eut dit les deux derniers vers de la scène :

Pardonnez aux efforts que je viens de tenter  
Pour prévenir les pleurs que je leur vais coûter.

que son juge rendit son arrêt.

— Bien, très bien, très bien.  
Ce fut tout. Elle eut voulu qu'en deux mots il dit ce qui était bien et ce qui était très bien, comme aussi ce qui ne l'était pas, mais il ne prit pas cette peine.

Ce fut Faré qui vint à elle.  
— Allons faire un tour, dit-il, pendant que ces messieurs traitent la question d'affaire ; nous reviendrons tout à l'heure.

Faré fut plus expansif que ne l'avait été le directeur, et les raisons que celui-ci n'avait point données pour motiver son appréciation, il les donna en les précisant pour motiver la sienne, non seulement sur cette scène de Racine, mais aussi sur la

représentation des *Enfants d'Edouard*, pour la première fois Zyte goûta la joie de s'entendre dire en face ce qu'elle-même n'avait jamais osé se dire formellement tout bas : et celui qui lui parlait ainsi, c'était un homme dont le jugement était compétent et la parole autorisée, un des jeunes maîtres du théâtre.

— C'est vrai ? C'est vrai ? demandait-elle, n'osant en croire ses oreilles.

— Si vrai que votre engagement est signé en ce moment même, et que vous commencerez à répéter demain.

— Demain.

Elle expliqua qu'elle n'était pas venue à Paris avec l'idée d'y rester, qu'elle n'avait rien apporté. Mais il l'écouta pas ces explications ; il y avait urgence à ce qu'elle prit possession du rôle dès le lendemain, et il était impossible de lui donner un délai d'un seul jour, elle s'installerait à l'hôtel où on lui enverrait ce dont elle avait besoin : une avance lui serait faite pour ses premières dépenses, comme d'habitude par une indemnité serait accordée à son père en réparation du trouble que ce brusque entèvement allait apporter dans les représentations du théâtre Duchatellier ; tout était prévu à l'avance ; il n'y avait que des signatures à échanger — c'est-à-dire une simple formalité.